

**Master 1 DROIT**

Examens du 1<sup>er</sup> semestre 2013/14

SESSION 1

**DROIT CIVIL (régimes matrimoniaux)**

Madame TISSERAND-MARTIN – Monsieur JACOB

1) Cas pratique (10 pts)

Clyde a épousé Bonnie le 8 juillet 1980 à la mairie de Strasbourg, sous le régime de la séparation de biens. Actuellement, le couple vit dans une grande maison à la campagne qui appartient à Clyde. Celui-ci aimerait vendre cette maison pour acquérir un petit appartement en ville, plus adapté à un suivi médical devenu nécessaire car l'état de santé mental de Bonnie s'est gravement détérioré, bien que celle-ci ne fasse l'objet d'aucune mesure de protection spécifique. En outre, la maison est devenue très difficile et très coûteuse à entretenir pour Clyde. Pourtant, Bonnie est très hostile à l'idée de déménager. Que doit faire Clyde ?

2) Question théorique (10 pts)

Les principes selon lesquels on apprécie le montant des récompenses

**Durée : 1 heure**

**Document(s) autorisé(s) : aucun**

**Matériel autorisé : aucun**

